

que l'on suit avec assurance et dont on voudrait pouvoir toujours imiter l'esprit de foi et d'abnégation au service des intérêts catholiques.

Le siège titulaire de Séleucie n'était vacant que depuis l'entrée dans le Sacré-Collège de Mgr Domenico Serafini, assesseur du Saint-Office, créé cardinal, en même temps que notre vénéré archevêque, par le Pape Pie X, au Consistoire du 25 mai dernier. Le dernier consistoire de Pie X et le premier consistoire de Benoît XV auront donc vu l'Église de Québec à l'honneur.

LA DIRECTION.

CAUSERIE DE LA SEMAINE

L'ŒUVRE DE PIE X

II

L'accomplissement de tâches aussi nombreuses et aussi considérables ne parvient pas à détourner l'attention de Pie X de la portion choisie de son troupeau, de ce clergé dont la perfection morale lui tient tant à cœur, et il adresse aux prêtres du monde entier, à l'occasion de son Jubilé sacerdotal, en 1908, cette *Exhortation* admirable, où il rappelle au prêtre qu'ayant à remplir ici-bas « le rôle du Christ », il doit être, comme son divin Maître, « saint, innocent, immaculé. » Rien ne peut remplacer la sainteté, chez le prêtre, dit le saint Pontife, « ni la science, ni même l'adresse et la prudence dans l'action : *haec est voluntas Dei, sanctificatio vestra.* »

Mais ce qui fera, par-dessus tout, dans l'histoire de l'Église, la gloire de Pie X, ce sera d'avoir été, depuis le premier jour de son règne jusqu'à son dernier soupir, le défenseur intrépide de notre sainte foi et des droits de l'Église. On sait ce que fut la lutte admirable de Pie X contre cette néfaste erreur du modernisme, qui menaçait de saper le christianisme par sa base même, lorsque le saint Pontife fit entendre, le 8 septembre 1907, des hauteurs du Vatican, où veille nuit et jour le gardien de la vérité, la condamnation solennelle des erreurs modernistes, aux acclamations des fidèles du monde entier. « A la mission qui Nous a